

Le département apporte sa contribution aux sinistrés de Mayotte



Le département apporte sa contribution aux sinistrés de Mayotte

Journée de deuil national : les agents du Département du Gers réunis en hommage à Mayotte

Ce lundi 23 décembre 2024 a été décrété journée de deuil national afin de rendre hommage aux victimes du cyclone Chido qui a dévasté le département de Mayotte.

Le Président du Conseil Départemental a invité les agents de la collectivité à participer au moment de recueillement devant l'entrée de l'Hôtel du Département à 11h.

Le Mot du Président

« En ce lundi 23 décembre, journée de deuil national, j'ai réuni les agents du Conseil départemental du Gers pour observer une minute de silence en hommage à Mayotte, ce territoire de notre République, meurtri par des épreuves qui nous touchent tous profondément. Mayotte, riche de sa culture, de son histoire, et de la force de ses habitants, traverse des moments difficiles. En cette heure grave, il est essentiel de rappeler que Mayotte fait partie de la grande famille de la France. Ce qui l'affecte nous concerne tous. Cette minute de silence est un symbole fort de notre solidarité, de notre soutien et de notre fraternité envers celles et ceux qui, à Mayotte, luttent, espèrent, et aspirent à une vie meilleure. Pensons à Mayotte, pensons à ses habitants, et affirmons notre unité et notre engagement à leurs côtés. »
– Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers.